



## erreur de qualification sur mes cdd

Par **titiprounette**, le **11/05/2012** à **09:51**

bonjour

je suis infirmiere depuis 7 ans,et j ai effectuées des nuits dans un centre de readaptation avec de petits cdd de 2-3 nuits apres un conflis et en allant recuperer mes derniers buletins de salaire je m'appercois que depuis 3 mois sur tous les contrats cdd que j'ai signés ont un coefficient(grade) de infirmiere debutantes avec forcement un salaire brute inferieur au mien.

y a t il un recourt sachant que je leur avait donné mon diplome et mes justificatifs d'ancieneté?peuvent il regulariser ou n'en sont ils pas obligés?

merci

Par **P.M.**, le **11/05/2012** à **11:07**

Bonjour,

Il faudrait savoir si vous êtes sous CDD de droit public ou privé...